RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr
Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-61822

Département(s) de publication : **33**
Annonce n° **24-61822**
Services

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 24-58946

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Conseil Départemental de la Gironde
Type de Numéro national d'indentification : SIRET
N° National d'identification : 22330001300016
Ville : Bordeaux
Code postal : 33074
Groupement de commandes : Non
Département(s) de publication : 33

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Formation de secourisme
Code CPV principal - Descripteur principal : 80511000
Type de marché : Services
Description succincte du marché : L'accord-cadre a pour objet les prestations suivantes : la formation des agents nommés en qualité de Sauveteurs Secouristes du Travail au sein du Département de la Gironde et la formation des formateurs internes Sauveteurs Secouristes du Travail du Département (Lot 1) et la formation Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (lot 2). L'accord-cadre est exécutoire à compter du 1er février 2025 jusqu'au 31 décembre 2025. Il pourra ensuite faire l'objet de 3 reconduction(s) tacite(s) d'un an au 1er janvier de chaque année sans que son terme ne puisse excéder le 31 décembre 2028
Critères d'attribution : énoncé dans le Rc

Section 4 - Informations rectificatives

- Rubrique : Conditions de participations, Au lieu de Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat : 7. L'habilitation à dispenser la formation Psc1 en cours de validité du candidat (lot 2) 8. Labélisation Qualiopi du candidat , lire 7. Justification de l'inscription sur la liste des organismes de formation habilités à dispenser les formations et certification de Psc1 et

référentiel interne de formation et de certification exigé par l'arrêté du 24/07/2007 8. Labélisation Qualiopi du candidat ou équivalent

---

Date d'envoi du présent avis à la publication : 28/05/2024